



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96229>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-96229**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : VILLE DE NICE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 24V0910-GROUPE SCOLAIRE CML-NICE-TRAVAUX D'AMENAGEMENT

**Description** : : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - article R.2123-1. du Code de la commande publique Elle a pour objet le marchés de travaux d'aménagement d'un groupe scolaire dans un ensemble immobilier, aménagé dans un volume acheté en VEFA, dans le secteur dit du « 109 » sur le site des anciens Comptoirs Métallurgiques du Littoral (CML) - 120 Route de Turin à Nice. Cet équipement prendra place au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment.

**Identifiant de la procédure** : bee133fb-4f73-4715-abd4-4a3ae576b973

**Avis précédent** : 19dba87b-ffd2-44c7-8310-320dc0a114fe-01

**Identifiant interne** : 24V0910

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - article R.2123-1. du Code de la commande publique Elle a pour objet le marchés de travaux d'aménagement d'un groupe scolaire dans un ensemble immobilier, aménagé dans un volume acheté en VEFA, dans le secteur dit du « 109 » sur le site des anciens Comptoirs Métallurgiques du Littoral (CML) - 120 Route de Turin à Nice. Cet équipement prendra place au rez-de-chaussée et au 1er étage du bâtiment.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : NICE

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : GROS OEUVRE - MAÇONNERIE - ETANCHEITE - REVETEMENTS DE SOLS DURS - FAÏENCE

**Description** : Lot à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 698 263,00 euro (s) Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne** : 24V0910\_1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 45223220 Travaux de gros œuvre

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45430000 Revêtement de sols et de murs

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45262522 Travaux de maçonnerie

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45261420 Travaux d'étanchéification

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45431000 Carrelages

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45431100 Carrelage de sols

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 45431200 Carrelage mural

**Options** :

**Description des options** : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** VILLE DE NICE

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 698,263 Euro

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 300 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION :Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0002

**Titre :** MENUISERIES EXTERIEURES - PROTECTION - SERRURERIE

**Description :** Lot à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 188 830,80 euro (s) Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** 24V0910\_2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45421000 Travaux de menuiserie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44115900 Dispositifs de protection contre le soleil

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44316500 Serrurerie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421143 Travaux d'installation de stores

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** VILLE DE NICE

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 12 Mois

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 188,830 Euro

**5.1.6 Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 70 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicedotedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicedotedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION :Une phase de

négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : MENUISERIES BOIS - AMENAGEMENT - SIGNALETIQUE

**Description** : Lot à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 410 820,00 euro (s) Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne** : 24V0910\_3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale** ( cpv ): 45421000 Travaux de menuiserie

**Options** :

**Description des options** : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : VILLE DE NICE

**Ville** : NICE

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 410,820 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 150 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin

d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION : Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** CLOISONS - DOUBLAGES FAUX-PLAFONDS

**Description :** Lot à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 509 100,00 euro (s) Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** 24V0910\_4

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45410000 Travaux de plâtrerie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45321000 Travaux d'isolation thermique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421141 Travaux de cloisonnement

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45324000 Travaux de pose de plaques de plâtre

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45320000 Travaux d'isolation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45323000 Travaux d'isolation acoustique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** VILLE DE NICE

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 12 Mois**

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 509,100 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 200 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION :Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à

R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** PEINTURE - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES - NETTOYAGE

**Description :** Lot à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 299 041,00 euro (s) Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** 24V0910\_5

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45432111 Travaux de pose de revêtements de sols souples

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45442100 Travaux de peinture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45442110 Travaux de peinture de bâtiments

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la

commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** VILLE DE NICE

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 299,041 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 150 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION :Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** ASCENSEUR - MONTE-CHARGES

**Description :** Estimation de l'administration HT: 67 000,00 euro(s) Lot à prix global et forfaitaire Le délai d'exécution est fixé à : 36 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** 24V0910\_6

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 42416300 Dispositifs de levage

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** VILLE DE NICE

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 36 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 67,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicecotedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicecotedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION :Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

**Titre :** CVC - PLOMBERIE

**Description :** Lot à prix global et forfaitaire Estimation de l'administration HT: 713 556,67 euro (s) Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la

période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne** : 24V0910\_7

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 45330000 Travaux de plomberie

#### **Options :**

**Description des options** : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : VILLE DE NICE

**Ville** : NICE

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 713,556 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires** : PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R. 2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 300 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicedotazur.org avec copie

à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicecotedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION : Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** ELECTRICITE - COURANT FORT - COURANT FAIBLE - SSI

**Description :** Estimation de l'administration HT: 793 509,17 euro(s) Lot à prix global et forfaitaire Le délai d'exécution est fixé à : 12 mois. Début du contrat : Ordre de service de démarrage. Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 4 mois à compter de la notification du marché. Date prévisionnelle de début : 10/06/2025 Le marché comporte une période de préparation : Durée de la période de préparation : 1 mois Début de la période de préparation : Ordre de service La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

**Identifiant interne :** 24V0910\_8

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45311200 Travaux d'installations électriques

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** VILLE DE NICE

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 793,509 Euro

##### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** PLIE :L'acheteur dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article R.

2112-2 du Code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. L'entreprise attributaire devra réaliser une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il s'agira de leur réserver, pendant la durée d'exécution le volume de travail suivant : 300 heure(s). VISITE :Les candidats devront obligatoirement procéder à une visite individuelle des lieux d'exécution du marché. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : La direction des Bâtiments - Service Conception et Etudes - Groupe Projet Les demandes seront à adresser par courriel aux personnes suivantes : M. Michel JOURDES : michel.jourdes@nicecotedazur.org avec copie à Mme Eliane RIZZARDI : eliane.rizzardi@nicecotedazur.org IMPORTANT : La visite est obligatoire pour l'ensemble des lots. A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats. Cette attestation signée par l'opérateur économique et l'administration est la seule pièce faisant foi en cas de contestation. L'original sera conservé par l'administration. La demande de visite devra être adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres. NEGOCIATION :Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire

proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** VILLE DE NICE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 3,694,684.94 Euro

**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel :** ACE CONSTRUCTION

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-01

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**Valeur de l'offre :** 517,545.89 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24V0910-01

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 10/07/2025

**Date de conclusion du marché :** 18/08/2025

**Adresse du marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

**6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 3

**6.1 Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** SAS REGIS PERE ET FILS

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-02

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0002

**Valeur de l'offre :** 245,880 Euro

**L'offre a été classée :** non

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24V0910-02

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 10/07/2025

**Date de conclusion du marché :** 01/08/2025

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 1

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** ATELIER DU BOIS

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-03

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0003

**Valeur de l'offre :** 519,184 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24V0910-03

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 10/07/2025

**Date de conclusion du marché :** 08/08/2025

6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** SARL DX BAT MEDITERRANEE

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-04

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0004

**Valeur de l'offre :** 490,532.4 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24V0910-04

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 10/07/2025

**Date de conclusion du marché :** 11/08/2025

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** GIANI

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-05

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0005

**Valeur de l'offre : 196,913.45 Euro**

**L'offre a été classée : oui**

**Place sur la liste des lauréats : 1**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : 24V0910-05**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2025**

**Date de conclusion du marché : 11/08/2025**

**Organisation qui signe le marché : VILLE DE NICE**

#### **6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique**

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3**

#### **6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006**

Au moins un lauréat a été choisi.

#### **6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel : NSA - Nouvelle Société ascenseur - Division CFA - SCS**

**Offre :**

**Identifiant de l'offre : 24V0910-06**

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006**

**Valeur de l'offre : 76,820 Euro**

**L'offre a été classée : oui**

**Place sur la liste des lauréats : 1**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : 24V0910-06**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/07/2025**

**Date de conclusion du marché : 08/08/2025**

**Organisation qui signe le marché : VILLE DE NICE**

#### **6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique**

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2**

## 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** ACOTHERM

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-07

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0007

**Valeur de l'offre :** 1,078,809.2 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24V0910-07

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 10/07/2025

**Date de conclusion du marché :** 08/08/2025

**Organisation qui signe le marché :** VILLE DE NICE

### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 2

## 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** M.I.E

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** 24V0910-08

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0008

**Valeur de l'offre :** 569,000 Euro

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 24V0910-08

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 10/07/2025

**Date de conclusion du marché : 14/08/2025**

**Organisation qui signe le marché : VILLE DE NICE**

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4**

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** VILLE DE NICE

**Numéro d'enregistrement :** 21060088800015

**Adresse postale :** 5 rue de l'Hotel de Ville

**Ville :** Nice cedex 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** dao@nicedazur.org

**Téléphone :** 0497133774

**Adresse internet :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui signe le marché**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Numéro d'enregistrement :** 17060005000026

**Adresse postale :** 18 AVENUE DES FLEURS CS 61039

**Ville :** NICE CEDEX 1

**Code postal :** 06050

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone** : 0489988600

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : ACE CONSTRUCTION

**Taille de l'opérateur économique** : Moyenne

**Numéro d'enregistrement** : 4091550660031

**Adresse postale** : 81 chemin de l'Orme

**Ville** : GRASSE

**Code postal** : 06130

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : accueil@aceconstruction.fr

**Téléphone** : 0492280000

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : SAS REGIS PERE ET FILS

**Taille de l'opérateur économique** : Petite

**Numéro d'enregistrement** : 31554917000027

**Adresse postale** : ZA le Jas neuf Impasse des marsouins

**Ville** : PUGET/ARGENS

**Code postal** : 83480

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@regis-sas.fr

**Téléphone** : 0498110300

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0002

8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** ATELIER DU BOIS

**Taille de l'opérateur économique :** Petite

**Numéro d'enregistrement :** 35042852000034

**Adresse postale :** 98 avenue Henry Dunant

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06100

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** secretariat@latelierdubois.pro

**Téléphone :** 0493521205

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0003

8.1 ORG-0006

**Nom officiel :** SARL DX BAT MEDITERRANEE

**Taille de l'opérateur économique :** Micro

**Numéro d'enregistrement :** 90525891900018

**Adresse postale :** 57 chemin Collet de raffeo

**Ville :** COLOMARS

**Code postal :** 06670

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** dxbatmediterranee@gmail.com

**Téléphone :** 0609345951

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0004

8.1 ORG-0007

**Nom officiel :** GIANI

**Taille de l'opérateur économique :** Petite

**Numéro d'enregistrement :** 96780062400041

**Adresse postale :** Rue du Sicou BP 17

**Ville** : Saint André de la Roche

**Code postal** : 06730

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@gianipeinture.fr

**Téléphone** : 0493549880

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0005

#### 8.1 ORG-0008

**Nom officiel** : NSA - Nouvelle Société ascenseur - Division CFA - SCS

**Taille de l'opérateur économique** : **Grande**

**Numéro d'enregistrement** : 48520576900022

**Adresse postale** : 355 rue Pierre Seghers Immeuble Sirius Cap Sud

**Ville** : AVIGNON

**Code postal** : 84000

**Subdivision pays (NUTS)** : Vaucluse ( FRL06 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : aopublics-cfa-sud@ascenseurnsa.fr

**Téléphone** : 0438498240

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0006

#### 8.1 ORG-0009

**Nom officiel** : ACOTHERM

**Taille de l'opérateur économique** : **Moyenne**

**Numéro d'enregistrement** : 31010677800023

**Adresse postale** : 196 avenue de Saint Estève ZAC Saint Estève

**Ville** : SAINT JEANNET

**Code postal** : 06640

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : acotherm@wanadoo.fr

**Téléphone** : 0492120101

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0007

#### 8.1 ORG-0010

**Nom officiel** : M.I.E

**Taille de l'opérateur économique** : Petite

**Numéro d'enregistrement** : 50190266200045

**Adresse postale** : 4 route de Villefranche

**Ville** : LA TRINITE

**Code postal** : 06340

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@mie-elec.fr

**Téléphone** : 0492003335

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0008

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 09201f03-0cfa-4862-af39-cf75622492a4 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 28/08/2025 à 16:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28/08/2025